

■ **J.B. Bugnon**, à Mannens-Grandsivaz, exploitation d'un atelier d'ébénisterie. Entreprise individuelle. (FOSC du 07.11.1986, p. 4267). Inscription d'office par suite de la fusion des communes de Mannens-Grandsivaz et Montagny, selon Décret et Loi du 12.09.2003, nouvelle dénomination du siège: Montagny (FR).

Journal no 503 du 04.02.2004
(02111584 / CH-217.0.210.473-1)